



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE BRETAGNE**

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1,
Vu le décret n°2018-105 modifié du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 24 novembre 2025 portant sur la mise en place de comités de sélection et sur le nombre de membres par comités,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 10 février 2026 fixant la composition nominative des comités de sélection,
Vu le règlement intérieur du comité de sélection pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU),

ARRETE

Article 1^{er} : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU est fixée à 10 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU, catégorie 1 (poste n°1), est fixée comme suit :

ENSA BRETAGNE	
Références des fiches de poste : 2025-2127239	
Discipline : TPCAU	

Membres appartenant à l'établissement					
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Discipline
1	Mr	LE BARZIC	Mathieu	MCF	TPCAU
2	Mr	DAUBAS	Loïc	MCF	TPCAU
3	Mr	HUITOREL	Gaël	MCF	TPCAU
4	Mme	GAUDOIN	Cécile	MCF	VT
5	Mme	DONETSKAYA	Yulia	MCF	ATR

Membres extérieurs à l'établissement					
6	Mme	DE BIASE	Alessia	PROF	SHS
7	Mr	GASTE	Sylvain	MCF	TPCAU
8	Mr	GOURVIL	Yannick	MCF	TPCAU
9	Mme	CHEDEMOIS	Angélique	MCF	TPCAU
10	Mme	RAMIREZ	Marina	MCF	TPCAU

Article 3 : Monsieur Mathieu LE BARZIC, Maître de Conférences, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

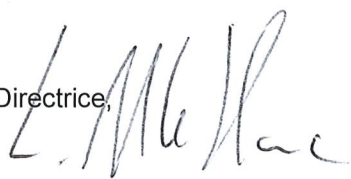
Article 4 : Madame Alessia DE BIASE, Professeure, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

Article 5 : Le comité de sélection fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2026 (phase concours), pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidat.es retenu.es, il est mis fin au comité de sélection.

Article 6 : Les services administratifs de l'ENSA Bretagne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 12 mars 2026



La Directrice,

 Lucile LEBLANC